

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 6 Juin 2019 à 18 heures 30

Présents : Mmes Liliane BLANC, Marie France BOZZI, Chantal FRITSCH, Sylvie PUECHLONG
Mr Serge ABELY, Laurent RINCI, Laurent MOKRZYCKI, Rémi TORTEL
Représentée : Nicole RIBAUD a donné pouvoir à Serge ABELY
Absent : Alain GAZARD

Ordre du jour : Demande de subvention de l'Association Buisson Mon Village pour l'organisation
d'une « Foire aux Vins et aux Fromages » le 20 juillet
Questions diverses

Demande de subvention de l'Association Buisson Mon Village pour l'organisation d'une « Foire Vins et Fromages » le 20 juillet :

Madame le Maire fait part aux conseillers de la demande de subvention de 3 000€ reçue le 29 avril 2019 de l'Association Buisson Mon Village pour l'organisation d'une Foire Vins et Fromages le 20 juillet prochain.

Mme le Maire explique que la commune met à disposition des bâtiments communaux (salle des fêtes, toilettes), du matériel (barrières, plateaux, chaises, appareil de sonorisation, coffret forain) et diverses fournitures.

Mme le Maire souligne que cette foire est un marché de producteurs et qu'accorder la subvention demandée créerait un précédent vis-à-vis d'éventuelles demandes d'autres associations.

Tous les élus s'exprime sur cette demande et après discussion,

Le conseil municipal refuse l'attribution de la subvention de 3 000 € à l'association BMV.

Non : 4, pour : 3, abstention : 2

Questions diverses

Recensement de la population de 2020 : Nomination d'Annick RINCI, secrétaire de mairie en tant que coordonnateur communal et agent recenseur pour le recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier 2020 au 15 février 2020.

Motion de soutien aux agents de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
Pour le maintien d'une trésorerie l'échelle intercommunale.

Terrain D88, Chemin de Visan ;

Madame Le Maire rappelle aux conseillers la demande de subvention déposée au Conseil Régional pour l'aménagement du terrain D88, chemin de Visan. Le conseil municipal doit s'engager à réaliser le projet et à ne pas revendre le terrain dans un délai de 10 ans.

Engagement adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 19h20

Le Maire

Liliane BLANC

